

Pour cette nouvelle année d'enseignement et de travail, les collèges de clinique psychanalytique de France décident d'ajouter au terme *désir*, celui de clinique : *Clinique du désir*. Ce sera le thème de notre journée nationale.

De là, nous aurons à préciser en quoi le désir ne recouvre ni le champ de la volonté consciente, ni celui des considérations morales. Le maître pourra ainsi discipliner beaucoup de choses, des comportements relatifs aux soi-disant mauvaises habitudes à l'homogénéisation des plaisirs, « mais pour ce qui est du désir, il en va tout autrement<sup>1</sup>. » Indocilité du désir.

L'expérience du désir à laquelle nous avons affaire dans notre pratique est celle où le désir nous « donne du fil à retordre par ses excès, par ses déviations, et – après tout disons-le – le plus souvent par ses défaillances, je veux dire le désir sexuel, celui qui joue des tours<sup>2</sup> » précisera Lacan.

Plus surprenant encore, déduisons des névroses l'appréhension caractéristique de perdre le désir, d'en être privé, autrement dit que les choses s'arrêtent<sup>3</sup>. Cette peur singulière du névrosé que le désir lui manque – par sa réalisation, par son anéantissement par l'Autre, par sa disparition – lui fait *désirer le désir* et interroge les astuces qui lui permettront de préserver son désir. Ainsi, au champ clinique de la crainte du défaut de désir dans les névroses, répond celui de l'incidence du désir dans les psychoses : comment en rendre compte et en dégager les enjeux éthiques ?

Cette journée nationale des collèges de clinique psychanalytique sera également l'occasion de revenir sur le thème du rêve dans ses rapports au désir inconscient, que Freud scelle comme indestructible avant de refermer *Die Traumdeutung*. Comment cliniquons-nous le rêve aujourd'hui, 120 ans après Freud ?

Enfin, qu'en est-il de ce qui supporte cette étonnante pratique du clinicien, au-delà de tout diplôme et dans une époque où il paraît de plus en plus délicat de résister à ce que Lacan nommait les besoins de l'hygiène mentale, à l'orthopédie généralisée et à l'harmonisation psychologique ? *Désir(s) du clinicien* : voilà un point où la question et le problème du désir ne semblent pouvoir être éludés.

La perspective de cette journée nationale remet sur le métier l'enjeu du *quoi* et du *comment* transmettre au sein de nos collèges de clinique psychanalytique où nous viennent des collègues aux horizons professionnels divers. On ne pouvait espérer mieux que la question du désir pour vivifier la transmission de la clinique psychanalytique dans le pluriel de nos énonciations.

La commission scientifique

---

<sup>1</sup> Jacques Lacan, *Le Séminaire Livre VI, Le désir et son interprétation*, trans. de Jacques-Alain Miller, Paris, Éditions de La Martinière et Le Champ Freudien Éditeur, 2013, p. 16.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 127.